Bernard ROUX
BR AUDIT CONSULTING
Commissaire aux Comptes

CRCC
COMPAGNIE REGIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
AIX-BASTIA

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos au 30/06/2023

* * * * * * * * * * * *

PRESENTE AUX MEMBRES DE L'ASSOCIATION
LIGUE REGIONALE PROVENCE ALPES COTE D'AZUR DE RUGBY

117 Avenue Jean Moulin
83220 – LE PRADET

SIRET : 834 153 132 00024

Le Pradet, le 19/12/2023

Sébastien Rizza - Président

F.F.R
LIGUE SUD PACA
LE PRADET

Expert-comptable diplômé inscrit au tableau de l'Ordre de la région PACA
Commissaire aux Comptes inscrit auprès de la Cour d'Appel d'Aix en Provence
67 Avenue Irène et Frédéric Joliot Curie – BP 60574 – ZI La Garde – 83042 TOULON Cédex 9

Bernard ROUX
BR AUDIT CONSULTING
Commissaire aux Comptes

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS AU 30/06/2023

ASSOCIATION LIGUE REGIONALE PROVENCE ALPES COTE D'AZUR
Siège social : 579 Avenue Jean Moulin – 83220 LE PRADET

Aux membres de l'association,

I. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association la Ligue Régionale Provence Alpes Côte d'Azur de Rugby, relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été arrêtés par le Comité Directeur de votre association.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables Français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II. Fondement de l'opinion

✓ **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

✓ **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er juillet 2022 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 et R.823-7 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Nos travaux ont notamment consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la direction.

Ainsi que sur l'application du règlement comptable ANC n° 2018-06 concernant les subventions d'investissement, qui se réfère aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV. Vérification des autres documents adressés aux membres.

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier établi par le Comité directeur et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Bernard ROUX
BR AUDIT CONSULTING
Commissaire aux Comptes

IV. Responsabilités des personnes constituant le comité directeur relatives aux comptes annuels

Il appartient aux membres du comité directeur d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'ils estiment nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il leur incombe d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le comité directeur.

V. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la

collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

❖ Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

❖ Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par les membres du comité directeur, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

❖ Il apprécie le caractère approprié de l'application par les membres du comité directeur de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

❖ Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à LA GARDE, le 8 novembre 2023.

Le commissaire aux Comptes

Bernard ROUX

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 30/06/2023 12			Exercice N-1 30/06/2022 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Concessions, brevets, licences, marques...	188 932	80 505	108 427	117 438	9 011-	7.67-
	Immobilisations incorporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions	2 377 316	1 262 264	1 115 052	1 193 821	78 769-	6.60-
	Installations techniques Matériel et outillage	366 680	241 491	125 190	134 525	9 336-	6.94-
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés						
	Immobilisations financières (1)						
	Participations et Créances rattachées						
	Autres titres immobilisés	2 021		2 021	2 001	20	0.97
	Prêts						
	Autres	4 347		4 347	4 347		
	Total I	2 939 296	1 584 260	1 355 036	1 452 132	97 096-	6.69-
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Créances (2)						
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	172 917		172 917	221 064	48 148-	21.78-
	Créances reçues par legs ou donations						
	Autres	563 182		563 182	766 565	203 384-	26.53-
	Valeurs mobilières de placement						
	Instruments de trésorerie						
	Disponibilités	941 975		941 975	597 985	343 989	57.52
	Charges constatées d'avance (2)	16 496		16 496	25 890	9 394-	36.29-
	Total II	1 694 569		1 694 569	1 611 505	83 064	5.15
Comptes de Régularisation	Frais d'émission des emprunts **(III)**						
	Primes de remboursement des emprunts **(IV)**						
	Ecarts de conversion actif **(V)**						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	4 633 865	1 584 260	3 049 605	3 063 637	14 032-	0.46-

(1) Dont à moins d'un an
(2) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 30/06/2023 12	Exercice N-1 30/06/2022 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
FONDS PROPRES	**Fonds propres**				
	Fonds propres sans droit de reprise :				
	Fonds propres statutaires				
	Fonds propres complémentaires	52 449	52 449		
	Fonds propres avec droit de reprise :				
	Fonds statutaires				
	Fonds propres complémentaires				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves :				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves pour projet de l'entité	249 000	249 000		
	Autres				
	Report à nouveau	1 426 506	1 297 087	129 419	9.98
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	71 791	129 419	57 627-	44.53-
	Situation nette (sous total)	1 799 746	1 727 955	71 791	4.15
	Fonds propres consomptibles				
	Subventions d'investissement	629 898	664 117	34 219-	5.15-
	Provisions réglementées				
	Total I	2 429 644	2 392 072	37 573	1.57
FONDS DÉDIÉS	Fonds reportés liés aux legs ou donations				
	Fonds dédiés		9 924	9 924-	100.00-
	Total II		9 924	9 924-	100.00-
PROVISIONS	Provisions pour risques		11 340	11 340-	100.00-
	Provisions pour charges				
	Total III		11 340	11 340-	100.00-
DETTES (1)	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	20 382	36 556	16 173-	44.24-
	Emprunts et dettes financières diverses	233 691	323 996	90 305-	27.87-
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	151 067	112 916	38 151	33.79
	Dettes des legs ou donations				
	Dettes fiscales et sociales	130 785	112 140	18 646	16.63
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	72 535	64 695	7 841	12.12
	Instruments de trésorerie				
	Produits constatés d'avance	11 500		11 500	
	Total IV	619 961	650 301	30 341-	4.67-
	Ecarts de conversion passif **(V)**				
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	3 049 605	3 063 637	14 032-	0.46-

(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/06/2023 12	Exercice N-1 30/06/2022 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits d'exploitation (1)				
Cotisations	345 984	372 705	26 722-	7.17-
Ventes de biens et services				
Ventes de biens				
Ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	23 581	26 279	2 698-	10.27-
Parrainages	17 000	56 000	39 000-	69.64-
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	1 421 639	1 376 775	44 864	3.26
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels	94 847	51 730	43 117	83.35
Mécénats	50 000	19 800	30 200	152.53
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières				
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	81 160	41 471	39 688	95.70
Utilisations des fonds dédiés	9 924	4 076	5 848	143.47
Autres produits	80 566	46 448	34 118	73.45
Total I	2 124 701	1 995 285	129 416	6.49
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	955 128	890 873	64 255	7.21
Aides financières	85 500	33 369	52 131	156.23
Impôts, taxes et versements assimilés	53 493	56 153	2 660-	4.74-
Salaires et traitements	635 917	566 769	69 147	12.20
Charges sociales	222 131	189 304	32 827	17.34
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	126 217	125 994	223	0.18
Dotations aux provisions		11 340	11 340-	100.00-
Reports en fonds dédiés				
Autres charges	5 009	12 663	7 654-	60.44-
Total II	2 083 396	1 886 466	196 930	10.44
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	41 305	108 819	67 513-	62.04-

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/06/2023 12	Exercice N-1 30/06/2022 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	1 597	643	955	148.60
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total III	1 597	643	955	148.60
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	20 000		20 000	
Intérêts et charges assimilées	2 577	3 429	852-	24.85-
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total IV	22 577	3 429	19 148	558.35
2. Résultat financier (III-IV)	20 980-	2 787-	18 193-	652.83-
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)	20 325	106 032	85 706-	80.83-
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion	20 762	5 303	15 458	291.50
Sur opérations en capital	35 719	34 219	1 500	4.38
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
Total V	56 480	39 522	16 958	42.91
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion	1 934	16 111	14 177-	87.99-
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Total VI	1 934	16 111	14 177-	87.99-
4. Résultat exceptionnel (V-VI)	54 546	23 411	31 135	132.99
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)	3 080	24	3 056	NS
Total des produits (I+III+V)	2 182 778	2 035 449	147 329	7.24
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	2 110 987	1 906 030	204 957	10.75
5. EXCEDENT OU DEFICIT	71 791	129 419	57 627-	44.53-

LIGUE PROVENCE ALPES COTE D'AZUR DE RUGBY
83220 LE PRADET

ANNEXE

SOMMAIRE

	page	
Faits caractéristiques de l'exercice	15	
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	16	
- REGLES ET METHODES COMPTABLES		
Principes et conventions générales	16	
Dérogations		NA
Permanence ou changement de méthodes	16	
Informations générales complémentaires		NA
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN		
Etat des immobilisations	17	
Etat des amortissements	17	
Etat des provisions		NA
Etat des échéances des créances et des dettes	18	
Variation des fonds propres		NA
Provision spéciale de réévaluation (1976)		NA
Frais d'établissement		NA
Frais de recherche appliquée et de développement		NA
Fonds commercial		NA
Autres immobilisations incorporelles	19	
Evaluation des immobilisations corporelles	19	
Evaluation des amortissements		NA
Titres immobilisés		NA
Créances immobilisées		NA
Evaluation des matières et marchandises		NA
Evaluations des produits et en cours		NA
Dépréciation des stocks et en cours		NA
Opérations à long terme		NA
Produits nets partiels sur travaux en cours		NA
Différence d'évaluation sur éléments fongibles		NA
Evaluation des créances et des dettes	19	
Dépréciation des créances	19	
Avances ou crédits alloués aux dirigeants		NA
Obligations convertibles ou échangeables		NA
Evaluation des valeurs mobilières de placement		NA
Dépréciation des valeurs mobilières de placement		NA
Différence d'évaluation sur les titres		NA
Disponibilités en Euros		NA
Disponibilités en devises		NA
Produits à recevoir	19	
Détail des produits à recevoir	20	
Charges à payer	20	
Détail des charges à payer	21	
Charges et produits constatés d'avance	22	
Détail des charges constatées d'avance	22	

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Détail des produits constatés d'avance	23
Charges à répartir sur plusieurs exercices	NA
Primes de remboursement des obligations	NA
Ecart de conversion sur opérations en devises	NA
Eléments relevant de plusieurs postes du bilan	NA
Subventions d'équipement	NA

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT

Ventilation des subventions	NS
Rémunération des dirigeants	NA
Ventilation de l'effectif moyen	NA
Charges et produits financiers concernant les entr. liées	NA
Ventilation de l'impôt sur les bénéfices	NA
Résultat hors évaluation fiscale dérogatoire	NA
Valorisation des contributions volontaires	23

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles	NA
Montant des engagements financiers	NA
Informations en matière de crédit bail	NA
Engagement en matière de pensions et retraites	NS
Accroissement ou allègement de charges fiscales futures	NA
Identité des sociétés mères consolidant les comptes	NA
Liste des filiales et participations	NA

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Opérations faites en commun	NA
Produits et charges exceptionnels	NS
Transferts de charges	NA
Frais accessoires d'achat	NA
Valeurs mobilières	NA
Produits et charges sur exercices antérieurs	NS
Participation des salariés	NA
Résultats financiers des cinq derniers exercices	NA

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/07/2022 au 30/06/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 3 049 604.97 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 2 124 700.80 Euros et dégageant un excédent de 71 791.14 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/07/2022 au 30/06/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Compétitions

- Réforme du Championnat Régional (R1-R2-R3)
- Paiement des Arbitres régionaux sur la Ligue avec imputation au compte club
- Paiement des Arbitres des matchs fédéraux et nationaux par la FFR avec imputation au compte club FFR
- Paiement des Licences/Assurances des Clubs Fédéraux directement à la FFR
- Mise en place par la FFR des Primes de Participation/Développement/Performance.

Evènements :

- Soirée du Bénévolat
- Grands évènements organisés sur notre Ligue :
 . Warm up XV Féminines - Allianz Riviera - Nice
 . Tournée d'Automne 2022 FRA-AFS - Stade Vélodrome - Marseille
 . Participation à la " Fête du Rugby RCT " - Stade Vélodrome - Marseille.
- Finales Régionales sur 7 sites :
 . Gap - Tarascon - Le Pontet - St Maximin - St Raphael - Sisteron - Vitrolles.
- Projet d'animations autour de la Coupe du Monde.

Contribution Ligue SUD de 109.910 € vers les Clubs :

- Suspension des Frais de Licence pour la saison 2022-2023 :
 . Contribution Ligue SUD de 67.560 €.
- Soutien aux Equipes Féminines & Jeunes Régionaux :
 . 68 équipes :
 . Suspensions des Frais d'engagement de 100 €
 . Prime de Participation de 300 € portée aux Comptes Clubs
 . Prime de Performance complémentaire aux Clubs Régionaux :
 . 26 équipes bénéficiaires : Contribution Logue SUD de 15.150 €.

Réintégration de la souscription des deux titres obligatoires de 10.000 € - "Clubs Débenture"

Valorisation du bénévolat à un taux horaire de 15 € pour un volume d'heures de 22 128, soit un montant de 331 920 €.

)

ANNEXE

Exercice du 01/07/2022 au 30/06/2023

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/07/2022 au 30/06/2023

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	188 932		
Constructions sur sol propre	891 881		
Constructions sur sol d'autrui	890 233		
Installations générales agencements aménagements des constructions	595 202		
Installations générales agencements aménagements divers	35 105		
Matériel de transport	126 886		18 900
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	176 467		10 202
Emballages récupérables et divers	22 840		
TOTAL	2 738 613		29 102
Autres titres immobilisés	2 001		20 020
Prêts, autres immobilisations financières	4 347		
TOTAL	6 348		20 020
TOTAL GENERAL	2 933 893		49 121

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			188 932	188 932
Constructions sur sol propre			891 881	891 881
Constructions sur sol d'autrui			890 233	890 233
Installations générales agencements aménagements constr.			595 202	595 202
Installations générales agencements aménagements divers			35 105	35 105
Matériel de transport		17 279	128 507	128 507
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		6 440	180 229	180 229
Emballages récupérables et divers			22 840	22 840
TOTAL		23 718	2 743 996	2 743 996
Autres titres immobilisés		20 000	2 021	2 021
Prêts, autres immobilisations financières			4 347	4 347
TOTAL		20 000	6 368	6 368
TOTAL GENERAL		43 718	2 939 296	2 939 296

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	71 494	9 011		80 505
Constructions sur sol propre	685 157	23 176		708 333
Constructions sur sol d'autrui	199 539	22 275		221 814
Installations générales agencements aménagements constr.	298 799	33 318		332 117
Installations générales agencements aménagements divers	16 706	3 703		20 409
Matériel de transport	60 844	21 614	17 279	65 179
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	149 222	13 120	6 440	155 903
TOTAL	1 410 267	117 206	23 718	1 503 755
TOTAL GENERAL	1 481 761	126 217	23 718	1 584 260

ANNEXE

Exercice du 01/07/2022 au 30/06/2023

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	9 011				
Constructions sur sol propre	23 176				
Constructions sur sol d'autrui	22 275				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	33 318				
Instal.générales agenc.aménag.divers	3 703				
Matériel de transport	21 614				
Matériel de bureau informatique mobilier	13 120				
TOTAL	117 206				
TOTAL GENERAL	126 217				

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	4 347	4 347	
Autres créances clients	172 917	172 917	
Personnel et comptes rattachés	71	71	
Groupe et associés	270 967	270 967	
Débiteurs divers	288 528	288 528	
Charges constatées d'avance	16 496	16 496	
TOTAL	753 327	753 327	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	1 677	1 677		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	18 705	0	18 705	
Emprunts et dettes financières divers	116 959	0		116 959
Fournisseurs et comptes rattachés	151 067	151 067		
Personnel et comptes rattachés	57 883	57 883		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	48 937	48 937		
Impôts sur les bénéfices	3 080	3 080		
Autres impôts taxes et assimilés	20 886	20 886		
Groupe et associés	116 732	116 732		
Autres dettes	72 535	72 535		
Produits constatés d'avance	11 500	11 500		
TOTAL	619 961	484 297	18 705	116 959
Emprunts souscrits en cours d'exercice	2 870			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	39 347			

ANNEXE

Exercice du 01/07/2022 au 30/06/2023

Autres immobilisations incorporelles

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances usagers et comptes rattachés	44 248
Autres créances	276 730
Total	320 978

ANNEXE

Exercice du 01/07/2022 au 30/06/2023

Détail des produits à recevoir

	Montant
PAR SOLDE SUBVENTION REGION 20/21	45 000
PAR SOLDE SUBVENTION REGION 21/22	45 000
PAR SUBVENTION REGION 22/23	150 000
PAR SUBVENTION APER 22/23 FFR TOULON	8 530
PAR SUBVENTION REGION ACADEMIE TOULON	5 000
PAR SUBVENTION ACADEMIE AIX	4 500
PAR SUBVENTION SOLDE ACADEMIE AIX	4 500
PAR SUBVENTION - ANS EMPLOI 1S23 BATTAJON	5 000
PAR SUBVENTION - ANS EMPLOI 1S23 JOYEAU	5 000
PAR SUBVENTION - ANS EMPLOI 1S23 TOUROF	3 000
PAR MECENAT 22/23 SPADA	1 200
AAE ST REMOIS XV	300-
AAE CELLIO ZWILLER	117-
FAE REFACT BENEVOLAT 22/23	1 073
FAE - SOC.GRLE. PART. 22/23	3 500
FAE CFA FUTUROSUD 04-06/22	40 092
Total	320 978

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 677
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	84 104
Dettes fiscales et sociales	97 052
Autres dettes	7 500
Total	190 333

ANNEXE

Exercice du 01/07/2022 au 30/06/2023

Détail des charges à payer

	Montant
INTERETS COURUS 30.06.23	1 677
FNP 0702 - MAUREL CLAUDE	140
FNP0703 - FEBRER LOIC	525
FNP LYCEE PETRARQUE/CAVAIGNAL	10 000
FNP ETL 22/23 COMMUNE BRIANCON	1 492
FNP ETL 22/23 16 REPAS CTC	260
FNP ETL 22/23 RIVIERES EVASION	385
FNP ETL 22/23 SPORTRENT ANIMA	546
FNP ETL 22/23 LAUTARET PT DEJ	150
FNP GRD EAU 30.06.23	30
FNP DIST.AUTO.BADGES 22/23	720
FNP CAMPUS 23 - FIORE	630
FNP CAMPUS 23 - MANU	630
FNP CAMPUS 23 - DUPARCHY	1 170
FNP CAMPUS 23 - 1S23	420
FNP CAMPUS 23 - 1S23	420
FNP REFACT.PART.AC REG NICE	14 000
FNP CAMPUS 23 - 1S23	780
FNP REFACT. TNQ. NICE-STE NICOIS	5 000
FNP REFACT. TNQ. MARSEILLE 7 CLB	5 000
FNP 0702 COACH MAUREL ACA TOULON	140
FNP 0703 FEBRIER 06 23 ACA TOULON	525
FNP 0706 EDF MOT 84 07/06 AU 06/07	29
FNP 0707 EDF MOT 84 08/06 AU 07/07	64
FNP 0709 REMMEDIA 06/23	14
FNP 0710 UNYC JUIN 23	67
FNP 0711 POSTE TIMBRES	6
FNP 0714 MONTANER CLUB HOUSE	224
FNP 0721 MICROSOFT ABO 16/6-15/7	14
FNP 0722 MICROSOFT ABO 16/6-15/7	48
FNP 0729 TOTAL ENERGIE 07/06-06/07	303
FNP 0731 GF CONSULTANTS 2T23	1 710
FNP 0746 CREPS PACA 3T23	24 478
FNP 0748 MICROSOFT ABO 0106-3006	13
FNP ACA-VII 02 CERT DE 2906 CHORLE	120
FNP BAIL EMPHYTHEOTIQUE 23	12 240
FNP SYNERGY ABO TRIMESTRIEL	1 811
CAP MISSION CAC 2023	6 000
AIDE A VERSER LA PEYROUA 22/23	500
AIDE A VERSER J.REINHART 22/23	500
AIDE A VERSER J.PERRIN 22/23	500
PROVISION CONGES PAYES	57 883
PROVISION CHARGES CONGES PAYES	19 601
CAP TAXE FONCIERE AVIGNON	4 188
CAP TAXE SALAIRE	15 380
Total	190 333

ANNEXE

Exercice du 01/07/2022 au 30/06/2023

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	16 496
Total	16 496
Produits constatés d'avance	**Montant**
Produits d'exploitation	11 500
Total	11 500

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
CCA 0809 QUADIENT 01/08-31/07/23	71		
CCA 0820 QUADIENT 20/08-19/08/23	86		
CCA 0988 ZOOM 20/09/22-28/09/23	41		
CCA 1034 SOCOTEC	130		
CCA 1055 ABO LEGI MAX	431		
CCA 1059 SOD IMPRIM MEMENT 22/23	58		
CCA 1063 TOTAL ENERGIE PACK UNIPRO	153		
CCA 1063 LIBERT T ASF	91		
CCA 1246 GRENKE PROTECT 23	217		
CCA 1256 COS 23 COTISATION	201		
CCA 0117 ASIT 83 COTISATION 23	771		
CCA 0133 CROS COTISATION 23	202		
CCA 0149 2 LICENCES ADOBE ACROBAT	398		
CCA 0207 AIST 84 COTISATION 23	359		
CCA 0229 ADI	259		
CCA 0328 EURECIA 23/24	3 354		
CCA 0412 SOCOTEX	47		
CCA 0611 ORANGE FIBRE 07/23	443		
CCA 0628 ZOOM ABO 26/06/23-25/06/24	166		
CCA 0633 CNN INTERNATIONAL	408		
CCA 0635 CCLS LEASING 3T23	693		
CCA 0636 CCLS LEASING 3T23	364		
CCA 0638 LG BUREAUTIQUE 3T23	571		
CCA 0652 SOTREVAR CULLIGAN 07/23	44		
CCA 0652 SOTREVAR CULLIGAN 07/23	76		
CCA 0655 AT HOME 23	1 600		
CCA 0681 KOESIO 01/07-30/09/23	421		
CCA GRENKE LOYER 3T23	670		
CCA ATS CULLIGAN 84 0623	43		
CCA CGA COLONNA ASSU ORDI	60		
CCA GMF MULTIRISQUE 1/12-30/11/23	2 012		
CCA MMA ASSU VEHICULE 11/22-10/23	1 395		
CCA COLONNA GMF	561		
CCA 0140 SOCOTEC	100		
Total	16 496		

ANNEXE

Exercice du 01/07/2022 au 30/06/2023

Détail des produits constatés d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
PCA - FRANCE 23 - TNQ NICE	5 500		
PCA - FRANCE 23 - TNQ.MARSEILLE	5 500		
PCA - FRANCE 23 - CULT.EN MELEE	500		
Total	11 500		

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Valorisation des contributions volontaires

Pour cet exercice, la valorisation des contributions volontaires est de 331 920 euros.